

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE**

La Commission



**ATELIER REGIONAL DE FORMATION ET D'HARMONISATION DES METHODES
DE COLLECTE DES DONNEES STATISTIQUES DES PECHEES
DANS LES ETATS MEMBRES DE L'UEMOA**

Hôtel du Lac, Cotonou, du 20 au 24 Juin 2011

Rapport de l'atelier

I. INTRODUCTION

L'atelier régional de formation et d'harmonisation des méthodes de collecte des données statistiques des pêches dans les Etats membres de l'UEMOA, s'est tenu, du 20 au 24 Juin 2011, à l'Hôtel du Lac de Cotonou, en République du Bénin.

Organisée par la Commission de l'UEMOA, cette rencontre avait pour objectif d'assurer une formation sur les méthodes et bonnes pratiques en matière de statistiques des pêches et de faire un état des lieux des données statistiques et systèmes de collecte des Etats membres en vue de mettre en place une base de données régionale de pêche.

Ont pris part à cet atelier les représentants des Etats membres de l'UEMOA. La FAO et la Direction Générale de l'Observatoire Nationale des Pêches de la Guinée Conakry ont participé aux travaux en qualité d'observateurs.

La liste des participants est jointe en annexe.

II. CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture était placée sous la présidence de Monsieur Olivier VIGAN, Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche du Bénin représentant le Ministre.

Elle a été marquée par deux allocutions. La première est celle de Monsieur Issoufou DARE, Directeur de Cabinet du Département du Développement Rural, des Ressources Naturelles et de l'Environnement de l'UEMOA et la seconde celle de Monsieur le Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche.

Dans son allocution introductive, Monsieur Issoufou DARE, a tout d'abord souhaité, au nom du Président de la Commission, la bienvenue aux participants.

Il a, ensuite remercié le Gouvernement de la République du Bénin pour avoir accepté d'abriter la rencontre, et tout particulièrement le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche et ses collaborateurs pour toute l'assistance qu'ils ont apportée à l'organisation de la réunion.

Monsieur Issoufou DARE, après avoir rappelé les cinq composantes du programme de développement du secteur de la pêche adopté en 2003, a relevé que la non disponibilité des données statistiques est un des facteurs qui freine le développement harmonieux du secteur de la pêche dans nos différents pays. Cela donne une image incomplète et une valeur mal estimée du secteur de la pêche au plan socio-économique et de la sécurité alimentaire.

Il a ensuite rappelé aux participants que la formation qui leur sera dispensée est capitale pour la Commission de l'UEMOA, car elle contribuera à l'atteinte de l'objectif d'harmoniser les méthodes de collecte de données statistiques et de créer une base

de données régionale pour la pêche. Il a précisé que ce dispositif propre au secteur de la pêche sera intégré au système global des statistiques agricoles que la Commission de l'UEMOA est en train de construire : il s'agit du Système d'Information Agricole Régional (SIAR).

Pour terminer, Monsieur Issoufou DARE a demandé plus d'engagement aux participants et a souhaité un plein succès aux travaux de l'atelier.

Monsieur Olivier VIGAN, représentant Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, dans son allocution d'ouverture, a tout d'abord souhaité la bienvenue et un bon séjour à tous les participants et remercié la Commission de l'UEMOA pour le choix porté sur le Bénin pour la tenue de l'atelier.

Après avoir rappelé l'état préoccupant des pêcheries ouest africaines, il a souligné que les statistiques des pêches ont besoin, non seulement d'être améliorées au niveau de chacun des Etats Membres afin de fournir des informations fiables, mais d'être harmonisées au niveau de l'Union. Il a aussi précisé que c'est une occasion pour les pays concernés de mettre en place un mécanisme d'information et d'analyse des données sur les stocks de nombreuses ressources partagées dans l'espace UEMOA.

Il a exhorté les participants à tirer des expériences des partenaires techniques afin que les objectifs de l'atelier soient atteints.

Pour finir, il a souhaité plein succès aux travaux et déclaré ouvert l'atelier régional de formation et d'harmonisation des méthodes de collecte des données statistiques des pêches des Etats membres de l'UEMOA.

III. DEROULEMENT DES TRAVAUX

III.1 Mise en place du bureau de l'atelier

Après la cérémonie d'ouverture, les participants à la réunion ont mis en place le bureau de l'atelier dont la composition se présente comme suit :

- Monsieur BARRI Iça : Président (Guinée- Bissau) ;
- Madame SOUBEIGA Zelhata : Premier rapporteur (Burkina Faso) ;
- Madame DJIRE TRAORE Founignué: Deuxième rapporteur (Côte d'Ivoire).

III.2 Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail

Les projets d'ordre du jour et de programme de travail de la réunion ont ensuite été examinés et adoptés.

III.3 Présentation introductive de l'atelier

La présentation introductive de l'atelier a été faite par la Commission de l'UEMOA. Elle a porté sur le rappel de la Politique Agricole de l'UEMOA (PAU), les composantes du programme de développement du secteur de la pêche de l'UEMOA

en particulier le plan d'aménagement concerté des pêches et d'aquaculture, l'objectif de l'atelier ainsi que sur les principaux résultats qui y sont attendus.

III.4 Formation pour le renforcement des systèmes d'information statistiques sur les pêches

La formation a été organisée autour de quatre sessions présentées par les trois consultants du bureau d'études recruté à cet effet. Ces présentations ont porté sur :

Session 1 : Les indicateurs - prescription internationale et indicateurs usuels en pêche

Les points suivants ont été abordés :

- l'historique, les définitions et qualités des indicateurs,
- la mise en œuvre des indicateurs,
- le cadre international existant et les indicateurs usuels en pêche.

Session 2 : Les grands types d'approches et de dispositifs pour la collecte et la production des statistiques de pêche

- revue de l'ensemble des approches statistiques,
- causes de la diversité et complémentarité des approches,
- matrice secteur indicateur approche.

Session 3 : Méthodologie approfondie et détaillée pour les statistiques de pêche artisanale maritime et continentale

Au cours de cette session, différents modèles pour évaluer les captures de la pêche artisanale ont été présentés, avec focus sur les modèles alternatifs que sont :

- les méthodes « indirectes » basées sur l'évaluation de la consommation de poisson par les habitants d'une région,
- les méthodes rapides par enquêtes déclaratives et focus groupes,
- les méthodes « à dire d'experts ».

Les autres modèles présentés sont la mise en œuvre du suivi par échantillonnage des débarquements (bases statistiques et opérationnalisation).

Les contraintes dans le suivi de la pêche artisanale liées à l'organisation et à l'évolution, obligent à faire preuve d'inventivité dans la conception des protocoles d'échantillonnage et d'observation, de façon à mettre en place des solutions de systèmes de suivi adaptés à chaque cas tout en restant dans un cadre statistique acceptable.

Session 4 : Architecture des systèmes d'information et solutions techniques

Cette présentation a donné une vision très large des systèmes d'information, de la collecte de données, de leur diffusion et a permis de préciser les parties de système d'information où interviendra le projet.

Le représentant de la FAO, a présenté les recommandations de la FAO par rapport au suivi statistique des pêches. Dans sa présentation, il a mis l'accent sur deux stratégies mondiales importantes pour la collecte de données de pêche en Afrique. Il s'agit de la stratégie :

- visant à améliorer l'information sur la situation et les tendances des pêches de capture (FAO Stratégie-STP, 2003) ;
- mondiale visant à améliorer les statistiques d'agriculture et des statistiques rurales (UNSC, 2010).

La chargée du programme UEMOA au sein du Consortium, a présenté la situation des informations sur la pêche dans les Etats membres telles que disséminées par les serveurs, notamment Countrystat et FAOSTAT.

La présentation a fait ressortir les principaux entrepôts de données et sites web associés : Afristat, FIGIS(FAO), Countrystat, Earthtrend et Seaarroundus ; sur lesquels les données pêches des Etats membres sont disponibles. Des remarques ont porté sur la non-concordance de ces données d'un site à un autre.

III.4 Présentation des bilans de jeux de données existants et état des lieux des enquêtes cadres par Etat Membre

Chaque Etat membre a présenté la situation du secteur de la pêche, les systèmes de suivi statistique existants et les données statistiques disponibles. Ces données concernent les embarcations, les engins de pêche, les productions et les acteurs. Les systèmes de collecte de ces données varient d'un pays à l'autre ainsi que les périodes de collecte.

III.5 Présentation de l'état des lieux des enquêtes cadres réalisées dans les Etats membres

Les différents exposés ont porté sur :

- la méthodologie et la stratégie utilisées dans la collecte de données des enquêtes cadres ;
- les principaux indicateurs suivis ;
- les fiches techniques d'enquête utilisées ;
- les logiciels de traitement ;
- les principaux résultats atteints ;
- les limites de ces enquêtes et les difficultés rencontrées.

Des débats et des échanges d'expériences et de compréhension ont suivi les différentes présentations.

IV. RESULTATS DE L'ATELIER

Au terme des travaux :

- les experts nationaux ont été formés sur les méthodes de statistiques de pêche et les systèmes de collecte de données ;
- des données statistiques des pêches ont été mis à la disposition de l'UEMOA en vue de leur intégration dans le Système d'Information Régionale des Pêches de l'UEMOA (SIRP) ;
- une liste d'indicateurs et une stratégie pour les enquêtes cadres à réaliser dans le cadre du programme ont été établies et adoptées. C'est ainsi qu'une liste de quatre domaines d'indicateurs a été retenue : (i) Indicateurs d'exploitation (caractéristiques des embarcations, des engins, des pêcheurs etc.); (ii) Indicateurs économiques (prix du poisson au débarquement des pirogues, des produits transformés etc.); (iii) Indicateurs sociaux (nombre d'emplois, consommation etc.). (iv) autres indicateurs.

Les détails de toutes les sessions de présentation et la liste des indicateurs sont joints en annexe.

V. RECOMMANDATIONS

A l'issue des débats les recommandations suivantes ont été formulées.

➤ A la Commission

- en 2011, donner la priorité aux enquêtes cadres dans le domaine de la pêche artisanale continentale pour l'ensemble des Etats membres ;
- les enquêtes cadres dans le domaine de la pêche artisanale maritime soient programmées en 2012.

➤ Aux Etats membres

Chaque Etat membre doit communiquer à la Commission de l'UEMOA les éléments d'informations nécessaires au dimensionnement et à la budgétisation détaillée pour la réalisation des enquêtes cadres (nombre de sites, d'enquêteurs, surfaces concernées...).

➤ **Aux consultants**

Le consortium enverra aux Etats membres, à travers la Commission de l'UEMOA, la liste exhaustive des informations à fournir pour la réalisation des enquêtes cadre.

VI. CONCLUSION

L'atelier a permis aux experts des Etats membres d'améliorer et de renforcer leur connaissance dans le domaine de collecte et du suivi des données statistiques des pêches et d'échanger sur les informations existantes, ainsi que de programmer les activités dans le cadre du programme régional.

Un site Web/UEMOA sur les données statistiques des pêches artisanales maritimes et continentales est en cours de conception. Il sera alimenté avec les données statistiques des pêches des Etats membres.

Une liste d'indicateurs et une stratégie pour les enquêtes cadres à réaliser dans le cadre du programme ont été établies et adoptées. C'est ainsi qu'une liste de quatre domaines d'indicateurs a été retenue : (i) Indicateurs d'exploitation (caractéristiques des embarcations, des engins, des pêcheurs etc.); (ii) Indicateurs économiques (prix du poisson au débarquement des pirogues, des produits transformés etc.); (iii) Indicateurs sociaux (nombre d'emplois, consommation etc.). (iv) autres indicateurs

Une priorité a été donnée au sous secteur de la pêche artisanale continentale pour la réalisation de l'enquête cadre dans les Etats membres en 2011. Il a été ainsi retenu la période d'octobre/novembre pour la réalisation de l'enquête Cadre 2011

Une deuxième réunion du groupe de travail des statistiques des pêches est programmée, du 19 au 23 septembre 2011. L'objectif de cette rencontre est de préparer les enquêtes cadres nationales proprement dites.

Une formation des informaticiens statisticiens des pêches sur la conception de l'outil de gestion des données des enquêtes cadres et celui des données du SIRP, est prévue du 10 au 24 octobre 2011 à l'IRD, en France.

VII. CEREMONIE DE CLOTURE

La cérémonie de clôture a été présidée par Monsieur GNITASSOUN Dénagnon, Directeur Adjoint de la Pêche du Bénin représentant le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche. Elle a été marquée d'une part par la présentation du rapport final de la réunion par le premier rapporteur et d'autre part par deux interventions.

En prenant la parole, Madame FERREIRA après avoir exprimé sa satisfaction pour les résultats auxquels la réunion a abouti, a souligné l'importance du programme régional de renforcement de la collecte de données des statistiques des pêches pour la Commission et les Etats membres, qui marque le début d'un vaste chantier pour le secteur de la pêche.

Elle a terminé son propos en remerciant, et tout particulièrement le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche et ses collaborateurs pour toute l'assistance qu'ils ont apportée à l'organisation de la réunion.

Monsieur GNITASSOUN avant de déclarer clos les travaux de l'atelier régional, a remercié les experts des Etats membres, les consultants pour leur contribution aux résultats obtenus et a souhaité le maintien de la cohésion de ce groupe de travail de statistiques des pêches de l'UEMOA qui vient d'être mis en place.

Fait à Cotonou, le 24 juin 2011

L'Atelier